



Lo Parvi

La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi

Mai 2026 - Circulaire n° 467 - 45^{ème} année -

Sommaire

1 - En Image

2 - Édito d'Anne : L'animal en droit

3 - ADMINISTRATRICE ? C.A. ? ADMINISTRATEUR ? C'est quoi ?

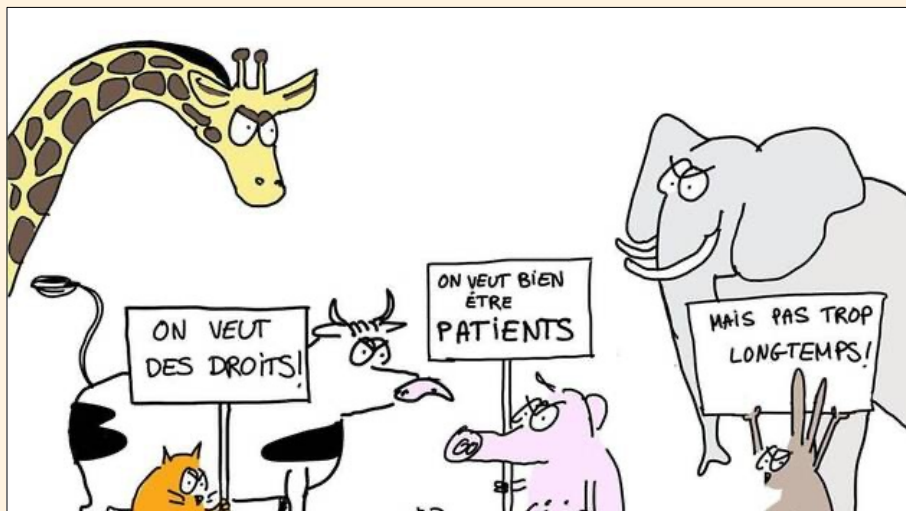
4 - Le Rhône: ça commence il y a longtemps !

5 - Des stagiaires, en stage.

6 - Une sortie en Forêt Ursuline & C°

7 - Les Brèves, locales & bio... Chouettes, photos & carrières

8 - L'AGENDA de JUIN : Réunions, Événements, Sorties en Juin



Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie 38460 Trept

Courriel : contact@loparvi.fr

Site internet : www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Viviane Adnet.

Comité de relecture : Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada, Sabine Geoffroy, Pierrette Chamberaud.

Maquette et mise en page : Marc Bourrely, Viviane Adnet

Crédit photos : Philippe Gueroult, Mireille Blein, Pierrette Chamberaud, Marc Bourrely, Dominique et Phuong

ISSN : 2607-7256

Le statut juridique des animaux du Moyen Âge à aujourd'hui

Les animaux sauvages ou domestiques accompagnent la vie des humains depuis toujours. Au cours du Moyen Âge, ils ont parfois été personnifiés. Des procès d'animaux ont même existé, des animaux jugés pour avoir tué un humain, détruit des récoltes. La procédure imitait celle des humains, accusation, avocat, jugement et exécution.

Un exemple célèbre en 1386, une truie est jugée pour infanticide.

On peut y voir une forme de responsabilité des animaux ou une sorte de rituel visant à maintenir l'ordre. Mais à cette époque aucune protection n'existait pour les animaux.

Au cours de l'époque moderne (du XV^{ème} au XVIII^{ème}) l'animal devient progressivement une chose. Descartes développe la théorie de l'animal machine, incapable de douleur ou de raison. Ils ne sont plus juridiquement responsables et deviennent des biens appartenant à l'homme. Cette conception va influencer le droit moderne.

La création du Code Civil en 1804 classe les animaux dans la catégorie des biens meubles. Ils sont assimilés à une propriété et peuvent être vendus, donnés, détruits. L'animal est une chose. Dénué de personnalité juridique, il n'est pas titulaire de droits, ni tenu à des obligations. La réparation des préjudices qu'il cause incombe à celui qui en a la garde.

Les animaux sauvages eux sont qualifiés de « *res nullius* » n'appartiennent à personne et sont susceptibles d'être appropriés, utilisés, ou détruits par quiconque.



Progressivement la jurisprudence fait évoluer la loi. En 1850 la loi Grammont est votée, punissant ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements sur des animaux domestiques.

En 1861, la Cour de Cassation définit les animaux domestiques comme des êtres animés qui vivent, s'élèvent, sont nourris, se reproduisent sous le toit de l'homme et par ses soins.

1963 ; une loi crée le délit d'actes de cruauté dans le droit pénal.

1976 : la loi du 10 juillet fixe les principes fondamentaux de la protection animale. Tout animal est un être sensible et doit être maintenu dans des conditions compatibles avec ses besoins biologiques.

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux. Il est interdit d'utiliser des animaux de manière abusive.

Cette loi marque un tournant, l'animal n'est plus seulement un bien économique.

2015 ; une réforme majeure du Code Civil article 515.14. « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité » Mais ils restent soumis au régime des biens et sont toujours possédés par quelqu'un (biens meubles) Ils ne sont pas des personnes juridiques.

C'est un premier pas vers l'évolution de la place accordée aux animaux dans notre société.

Côté pénal, le droit réprime la maltraitance, les actes de cruauté, l'abandon, les sévices graves.

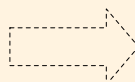
Par ailleurs sont réglementés l'élevage, l'expérimentation animale, le transport, l'abattage, la détention d'animaux domestiques.

Malheureusement le statut de l'animal non domestique reste particulier et ce au détriment des animaux sauvages. La distinction entre les deux semble davantage exister en vue de répondre aux besoins et intérêts de l'homme plutôt que dans la poursuite d'un objectif de protection des animaux.le sujet est complexe et loin d'être totalement satisfaisant.

Anne Lyobard

À QUOI ÇA SERT ?

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION assure la gestion de l'association.
Il s'attache à mener à bien la politique décidée lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
Il délibère sur la mise en œuvre du programme des actions et sur les moyens à mettre en œuvre.
Ses décisions (suite aux délibérations) valent engagement de l'association, en particulier vis-à-vis des partenaires administratifs ou autres.
Il prépare le budget.
Il s'efforce d'avoir une vision globale du fonctionnement présent et futur de l'association.



UNE ADMINISTRATRICE, UN ADMINISTRATEUR, est une ou un bénévole, qui a présenté sa candidature et a été élu-e par l'Assemblée Générale, pour siéger au Conseil d'Administration (11 fois par an).

DONC : PAS d'administratrices, pas d'administrateurs, PAS de Conseil d'Administration, PAS D'ASSOCIATION !

à LO PARVI, le Conseil d'Administration est constitué de 9 à 18 membres.
6 places sont actuellement disponibles.

Si vous êtes intéressé-e (même un peu), vous pouvez nous rejoindre !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser !

Contact au secrétariat contact@loparvi.fr ou 04.74.92.48.62

Au fait, c'est quoi l'Assemblée Générale ?

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et est constituée de l'ensemble des adhérents. Elle seule peut prendre certaines décisions :

"Elle approuve ou sanctionne les rapports moraux et financiers présentés par le Conseil d'Administration. Elle budgétise l'exercice suivant et fixe le montant des cotisations.

Elle élit les membres du Conseil d'Administration.

Elle décide des orientations générales de l'association pour l'année à venir ou dans le cadre de projets pluriannuels."

Réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, elle seule peut modifier les statuts ou décider de dissoudre l'association.

C'est quoi les statuts ?

Tout le fonctionnement de notre association est déterminé par ses statuts, complété par un règlement intérieur. Vous pouvez les consulter sur notre site :

Lien vers les statuts :

https://loparvi.fr/wp-content/uploads/2023/03/Statuts-modifies-2022_signes.pdf

Lien vers le règlement intérieur :

https://loparvi.fr/wp-content/uploads/2022/11/reglement-inte%CC%81rieur-loparvi_2022.pdf

Pour savoir, venez voir !

Les réunions sont ouvertes à tous les membres de l'association.

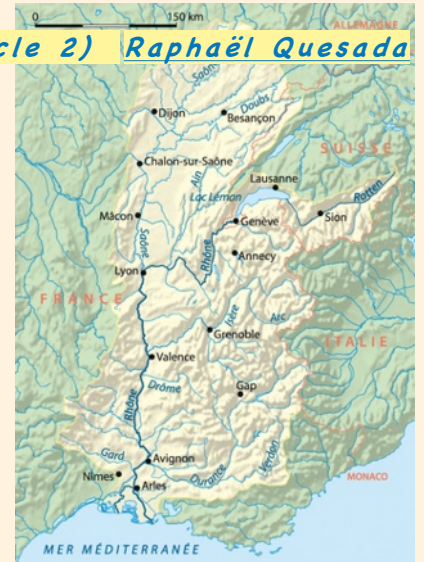
Les ordres du jour des CA sont présentés chaque mois dans la Plume de l'Epervier (page de l'agenda).

Pour résumer :

**LE C.A. EST L'ORGANE QUI GOUVERNE LO PARVI
LA PRÉSENCE EN SON SEIN DE MEMBRES NOMBREUX ET ENGAGÉS EST ESSENTIELLE.
C'EST UN GAGE DE DIVERSITÉ DE POINTS DE VUE ET DE VITALITÉ DU BÉNÉVOLAT.**

Le Rhône prend sa source en Suisse à 1753 m d'altitude au glacier de la Furka dans le massif alpin du Saint-Gothard. C'est un fleuve international de 810 km de longueur. La superficie de son bassin versant atteint 96 500 km². En France, il traverse 3 régions et onze départements. Les géographes divisent le Rhône en cinq entités géographiques, climatiques et hydrographiques distinctes :

- Le Rhône alpestre, de la source au Lac Léman, est un torrent qui parcourt 165 km
- Le Haut-Rhône français du Léman à Lyon, se développe sur 210 km
- Le Rhône moyen, entre les confluences de la Saône et de l'Isère, parcourt 110 km
- Le Rhône inférieur, de l'Isère à l'amont du delta, parcourt 160 km
- Le delta, à hauteur d'Arles, où le fleuve se sépare en deux bras qui enserrant la plaine de la Camargue. Le Petit Rhône rejoint la Méditerranée 40 km plus loin.



La plaine alluviale des Basses Terres conserve sur toute sa surface la trace de paléochenaux permettant d'identifier et de caractériser les écoulements holocènes du fleuve. La description suivante en a été faite par Jean-Paul Bravard et Pierre-Gil Salvador dans le dossier scientifique de création de la réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français : « Les analyses palynologiques des remblaiements sédimentaires comblant les anciens chenaux d'une part, la datation du matériel archéologique piégé en lien avec les structures archéologiques repérées à la surface de la plaine d'autre part et enfin l'étude des cartes pour les périodes historiques « récentes », à partir du XVI^e siècle, ont permis également de retracer l'histoire de la plaine du Rhône depuis plus de 8000 ans.

La situation se présente de la manière suivante :

La prédominance d'un style fluvial à méandres libres a caractérisé le cours du fleuve durant une grande partie de son histoire holocène. Ce type de fonctionnement a correspondu à l'ajustement du Rhône aux caractéristiques du débit de cette époque et à la charge sédimentaire à évacuer. Mais aussi aux contraintes locales imposées par le contexte géologique : faible pente, charge de fond réduite et remblaiement progressif de la cuvette des Basses Terres.

Le style fluvial à méandres libres se caractérise par la divagation d'un cours d'eau très sinueux à la surface de la plaine alluviale et le recoupement récurrent des boucles les plus accentuées. On retrouve donc aujourd'hui les anciennes boucles recoupées et juxtaposées dont la partie externe de leur tracé est marquée par un talus en pente plus ou moins accusée.

Sur une carte IGN, les paléoméandres de la plaine du Bouchage apparaissent aisément à travers la disposition semi-circulaire des parcelles, dont la forme est soulignée par la voirie secondaire mais aussi par le vert de la végétation qui ressort sur le fond blanc dominant des terres cultivées. Ces paléoformes en creux demeurent des zones hydromorphes souvent boisées qui échappent la plupart du temps à l'exploitation agricole. Enfin, le tracé des paléochenaux est parfois souligné par les ruisseaux capturés qui en reprennent le cours (Save, Huert, Reynieu-Gland). Il est probable que la mise en place de la plaine alluviale moderne du Rhône débute avec l'individualisation à l'Atlantique récent (5000 av J.C.) d'un fleuve méandriforme passant par la vallée des Avenières et la plaine du Bouchage (méandre de Payerne).



L'abandon de ce tracé original semble intervenu durant l'époque antique (II-III^e siècle ap. JC), le fleuve basculant alors dans la plaine de Brégnier-Cordon sur son parcours actuel, à la suite vraisemblablement de l'engorgement sédimentaire de l'entrée de la plaine des Avenières.

C'est pourquoi les paléochenaux de la plaine du Bouchage sont particulièrement bien préservés. Leur conservation sur les marges de cette plaine s'explique également par le décalage progressif du fleuve vers le sud, en direction du versant septentrional de la butte des Avenières. Cette migration progressive préserve ainsi les paléoméandres fonctionnant durant une partie du Subboréal (Messin, le Molard) et le début du Subatlantique (les Aymes). »

Paléoméandres du Rhône dans le secteur des Basses-Terres (Source : Jean-Paul Bravard et Pierre- Gil Salvador, dossier scientifique de création de la RN du Haut-Rhône français)

Stagiaires en stage

Lo Parvi accueille régulièrement des stagiaires à différents niveaux de formation. Du stage de 3ème au stage de master 2, les possibilités sont larges.

Cette année, nous avons un étudiant et deux étudiantes pour plusieurs mois. Nous les avons rencontrés pour échanger avec eux, connaître leur cursus et comprendre ce qu'il et elles viennent chercher à Lo Parvi.

Nous avons tout d'abord rencontré Marie et Hélia, en stage, d'avril à juin, à Lo Parvi dans le cadre de leur formation en Master 2.

Le sujet de leur stage :

Aider à la mise en place d'un Atlas des oiseaux en Isle-Crémieu.

Deux bénévoles (à plein temps), bien connus, contribuent aussi à cet atlas : Fabrice Bassompierre et Jean-Jacques Thomas-Billot.

Mais disons un mot tout d'abord de nos stagiaires.

Marie est élève ingénieur agronome, formée à l'école VétAgro Sup de Clermont-Ferrand. Sa spécialité, l'environnement et la santé des territoires. Elle est actuellement en 5ème année.

Elle a déjà effectué un stage à la L.P.O. (Ligne de Protection des Oiseaux).

Hélia est en master 2 à Lyon I, en 'Bio-évaluation des écosystèmes et évaluation de la biodiversité'.

Il s'agit dans les deux cas de se préoccuper de la santé des territoires, sachant qu'on ne peut dissocier santé des milieux, équilibre des écosystèmes et santé humaine. Lo Parvi leur apporte une vision du 'terrain', et en particulier une approche naturaliste qui fait parfois défaut dans les formations.

Leurs formations respectives sont plutôt complémentaires pour la mission à assurer durant ce stage. Mais elles savent qu'elles devront se projeter assez vite dans leur futur professionnel.

Marie aimerait trouver un emploi dans une association, ou bien dans un parc naturel, sachant que les chambres d'agriculture offrent aussi des postes possibles.

Hélia est sur le même pied, travailler dans un Parc Naturel permet de s'investir sur un territoire donné.

Visiblement elles sont satisfaites du cadre que leur propose Lo Parvi, et sensibles à l'expérience et aux connaissances qui leur sont apportées.



Nathan originaire de la Sarthe est étudiant à Rennes en master de géographie (option Environnement Territoires Acteurs). Ses études le placent dans une approche assez large de la question de l'environnement, incluant une dimension sociale.

Son stage, d'une durée de 6 mois, a pour objet de réaliser un Diagnostic d'ancrage territorial de la RNR des étangs de Mépieu.

La méthodologie est fournie par R.N.F. (Réserve Naturelle de France) et correspond à une étude de ce qu'on appelle un Socio-Écosystème. Il s'agit de mesurer et d'améliorer la manière dont une réserve est vécue par la population environnante.

Cela passe par des entretiens. Entre 30 et 40 devront être menés pour ce travail. Nathan en a déjà effectué 7 (au 14 avril 2026) ; chacun dure entre 1 heure et 1 heure et demie. Pour cela, il s'appuie sur le travail de Clara Therville, autrice d'une thèse intitulée : Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423 pages.

La dimension sociologique est donc primordiale dans ce travail, et c'est pourquoi il se nourrit du livre de Philippe Descola, Ethnographies des mondes à venir.

Et pour compléter sa palette, depuis trois mois il développe ses connaissances naturalistes en ornithologie. Ce qui le met encore plus en phase avec Lo Parvi.

Débardage forestier à cheval, avec la Commission Forêt

Texte & photos de Dominique & Phuong

Un beau matin de mars, avec un groupe d'une vingtaine de personnes, la commission forêt nous a emmenés découvrir le travail de débardage en forêt, fait par

Jean-Charles et sa jument Ursuline

La mécanisation de l'exploitation des bois est une cause majeure de la dégradation des sols, l'emploi d'engins forestiers est à l'origine de la fragilisation et de la dégradation des sols forestiers.

A Lo Parvi, gestionnaire de

la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Mépieu,

le choix a été fait d'une exploitation forestière à partir d'un plan de gestion prévoyant des coupes d'éclaircies et en maintenant un couvert continu. Ce plan pluriannuel vise à favoriser le développement des arbres d'avenir les plus vigoureux, ainsi qu'à préserver les arbres ayant un intérêt pour la biodiversité (arbres à cavité, arbres morts, arbres surannés et jeunes plants d'arbres d'avenir...) tout en respectant les sols au maximum grâce au débardage du bois par traction animale.



Ursuline, de race Auxoise, a 18 ans, elle est très robuste, puissante et calme. Elle forme avec Jean-Charles un tandem de travail parfaitement ajusté, puisque celui-ci l'a débourrée et dressée, et qu'elle comprend parfaitement ce qu'il attend d'elle. En pratique, Jean-Charles coupe les arbres marqués au préalable d'un trait de peinture rouge, et Ursuline les tracte jusqu'au bord d'une piste forestière où les troncs seront enlevés par des engins motorisés.

Ce travail, très physique, se fait avec efficacité, dans le calme et sans précipitation, et le résultat est remarquable de précision. Jean-Charles et Ursuline sont déjà un « vieux couple » et Jean-Charles sur son temps libre, tente de promouvoir le travail à cheval à travers d'autres activités de traction ou festives (calèches). Mais il a aussi un autre « vrai » métier dans une collectivité.



A remarquer que plusieurs enfants faisaient partie du groupe et étaient très intéressés par ce débardage. Il est à espérer qu'ils auront été sensibilisés aux modes de gestion respectueux de l'environnement et qu'ils s'en souviendront !

Chouette! On retourne visiter les nichoirs!

Les visites des nichoirs, dans le cadre de l'opération « sauver l'effraie des clochers », dont s'occupe assidûment Philippe GUÉROULT, viennent tout juste de redémarrer !

Depuis 2020, pour compenser la disparition de nombreux sites de reproduction et donc une diminution inquiétante des effectifs de l'espèce, une campagne d'installation de nichoirs sur les exploitations agricoles est menée.

En mai et juin, nous contrôlons ces nichoirs pour connaître les taux d'occupation, noter les reproductions et permettre de localiser mieux les populations. En 2025, ce sont plus de 50 nichoirs qui ont été contrôlés.

Cette année, nous avons désormais 73 nichoirs disposés sur notre territoire, qu'il nous faut donc visiter.



Pour participer, rien de plus simple ! Vous faire connaître auprès de Lo Parvi et/ou écrire à effraieetcie@gmail.com



Pour en savoir plus :

- L'article de Philippe Guéroult (cf. p.5) *Circulaire n° 452 - janv. 2025*
- Article « l'effraie des clochers » par Murielle (cf. p. 4 et 5) - *Circulaire n° 461 - nov. 2025*
- Bilan de l'opération 2025 (cf. p. 7) - *Circulaire n° 460 - oct. 2025*
- Si vous souhaitez participer à l'opération - *Les conseils de prudence*

Retour sur la sortie « Initiation à la photographie »

Texte et photos de Mireille Blein & Pierrette Chamberaud (photo d'oeillet)



Mercredi 29 avril, 7 apprentis photographes se sont retrouvés à Trept pour un stage photo naturaliste.

Michaël s'est chargé avec gentillesse, patience et bonne humeur de nous enseigner les mystères de la photographie autour des 3 piliers, **ETE** : Éthique, Technique, Esthétique.

Nous avons ensuite mis en pratique nos toutes fraîches connaissances sur le terrain à Siccieu, sur l'ENS de l'étang de Bas.

Merci Michaël !



Formation !

Formation exploitation de carrières et biodiversité :

L'histoire géologique de l'Isle-Crémieu fait que les ressources en matériaux sont nombreuses sur notre territoire. Ceci explique la forte présence, depuis longtemps, de l'exploitation de carrières, avec les impacts sur les milieux naturels qui en découlent. Dans ce contexte, Lo Parvi a su mettre en place, dans la durée, des relations avec les acteurs liés à cette exploitation pour protéger la biodiversité.

Pour mieux comprendre tous ces enjeux liés aux carrières et à la protection de la biodiversité, nous vous invitons à participer à une

SOIREE DE FORMATION GRATUITE
(en salle)

le lundi 15 juin 2026 à 18h30
au local de Lo Parvi à Trept.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Agenda de JUIN 2026

RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS



C.
LUNDI 8 JUIN à 19 H

Ordre du jour :

A.
- Visite des marais de Boulieu et de Sarradin avec la CCBD

La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.
Mais il est bon de prévenir auparavant.

Réunions des commissions

- VEILLE ÉCOLOGIQUE : 08/06 à 14 h
- COMMUNICATION : 08/06 à 16 h 30

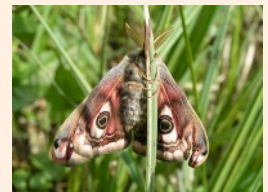
Sorties et balades ...

Samedi 6 juin 2026 de
14 h à 17 h :
Découverte des
libellules



Samedi 13 juin 2026
de 9 h à 12 h :
Les papillons de jour
de l'Isle Crémieu

Vendredi 26 juin 2026
de 21 h 30 à 24 h :
Découverte des
papillons de nuit



BIBLIOTHÈQUE
LO PARVI



« On tourne la page »

Samedi 20 juin 2026
De 10 h à 12 h

MATINÉE
PORTE OUVERTE !



A l'occasion des
23^e Rendez-vous aux jardins
<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>

L'association Archéo SRJ

vous propose de visiter
leur jardin expérimental antique

Samedi 6 et dimanche 7 juin 2026

Lieu : site archéologique du Vernay
Rue de l'église, 38460 St.-Romain-de-Jalionas

Le dimanche, Lo Parvi tiendra un stand.

